



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

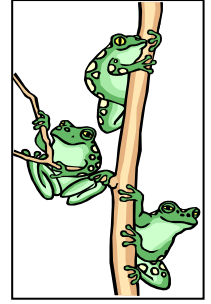
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Octobre 2015

EditO



L'idée de parapher l'éditorial de ce mois d'octobre ne cessait de tourmenter mon esprit dès lors qu'on m'annonça la « lourde » tâche ! Quel en allait être le sujet ? Et au fond pour dire quoi ?

Par hasard, en réécoutant un ancien album de Catherine Ringer et Fred Chichin, alias les Rita Mitsouko, mon groupe pop-rock français préféré, une chanson a retenu toute mon attention. Les paroles écrites et interprétées il y a quinze ans, criantes d'actualité, m'ont donné envie de vous les proposer à la lecture ...

« Ce matin nous prîmes la mer vers un autre univers. Nous étions fiers et beaux. Je suis encore à l'âge tendre et peut-être naïf. Sur cet esquif je chante et tente un meilleur sort... »

Et je vois s'éloigner mon pays adoré, tout ce que j'ai aimé, tout au long des années, mes frères et mes amis. Tout ce que j'ai chéri. Toute ma vie.

A l'autre bout de la mer, un autre bout de terre. Suspens dans l'air. Je file où je voulais me rendre, loin du château d'If. Je suis à vif. Je flambe et chante haut et fort

Et je vois s'éloigner mon pays adoré, tout ce que j'ai aimé, tout au long des années, mes frères et mes amis. Tout ce que j'ai chéri. Toute ma vie.

Adieu. Adieu pays adoré. Mais je me pardonnerai. Je reviendrai. Adieu, Adieu. »

Les Rita Mitsouko, Cool Frénésie, mars 2000.

Loin de toute considération politique, loin de toutes les émotions suscitées par le choc des images et surtout loin de tout cet amas nauséabond et abjecte de bêtises que l'on peut lire sur les réseaux sociaux, ces mots, ces paroles sont posés là ... Soyons tous bien vigilants, car « le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde ».

Il serait dangereux, pour nous et pour les générations à venir, qu'elle ne mette bas !

Laurent Winkelmuller

PHOTOS : Gérard HIRTZ - Micheline RITTER



Automatisation de la vanne
rue du Wahlenbourg



Distribution sacs bio-déchets



Fleurissement d'automne



La rentrée scolaire



Distribution des poules d'Alsace

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Cela s'est passé ...

Les finales du tournoi de tennis de l'ASIET ont réuni beaucoup de monde. Félicitations à Georges FREY et à son équipe pour l'organisation de cette compétition qui attire toujours d'excellents joueurs de la région.

154 élèves ont repris le chemin des deux écoles où de nombreux travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires. Nous leur souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

Les sapeurs-pompiers ont servi 250 repas lors de la 4^{ème} édition des carpes-frites. Le président de l'amicale, Laurent DI STEFANO, était très satisfait de cette journée qui demande beaucoup de préparation.

16 foyers se sont rendus à Colmar pour récupérer leurs poules d'Alsace. Ce sont à présent 88 poules qui participent à la diminution du volume des déchets organiques de notre village.

Succès pour la distribution des sacs bio déchets ! Le personnel de la CAC était très satisfait de l'engouement de la population pour récupérer une nouvelle réserve de sacs pour les mois à venir.

La première édition du marathon de Colmar a attiré 3 000 coureurs. Les coureurs du semi-marathon et du marathon (42,195 km) sont passés au nord de notre village pour rejoindre la piste cyclable. Parmi ces athlètes, nous avons pu remarquer quelques villageois. Bravo et félicitations à eux pour avoir réalisé ces courses aussi difficiles.

Le fleurissement du village était particulièrement bien réussi et cela nous a été signalé maintes fois. Bravo et merci aux agents communaux et aux habitants qui participent à l'embellissement de notre village.

Sortie des écoles

Pour des questions évidentes d'organisation du travail et comme cela a été annoncé lors de la rentrée scolaire, la sécurité de la sortie des écoles ne va plus être assurée par les employés communaux, dans la mesure où cette sortie ne se fait plus directement sur la rue Principale. Sur le terrain, vous avez pu constater que les agents se sont déjà mis en retrait depuis la rentrée, sans que cela ne pose de soucis particuliers.

Automatisation de la vanne rue du Wahlenbourg

La partie visible du chantier est à présent terminée et la verrue a disparu. Reste à installer la partie « machinerie » et l'électricité. La nouvelle vanne devrait être opérationnelle au courant du mois d'octobre.

Prévention « HALLOWEEN »

Afin d'éviter tous débordements ou dégradations sur les biens en général, nous demandons aux parents de faire de la prévention auprès de leurs enfants qui déambuleront dans notre village entre le 31 octobre et le 1^{er} novembre. Dès à présent, ils en sont vivement remerciés.

Restauration du lavoir

Nous pensons que le chantier devrait être terminé pour fin octobre voire début novembre. Le dernier intervenant sera la commune qui posera les pavés et installera l'éclairage intérieur et extérieur.

Pour l'instant, une somme de 3 600 € a été versée à la Fondation du Patrimoine. Nous vous rappelons que vous pouvez encore participer au financement de ce projet par l'intermédiaire de cette fondation. Non seulement vous participerez à la restauration du lavoir qui fait partie du patrimoine de notre village, mais votre don pourra vous faire profiter d'une réduction de l'impôt sur le revenu, sur la fortune ou sur les sociétés. Le bulletin de don est disponible à la mairie ou sur le site de la fondation : www.fondation-patrimoine.org (rubrique don à projet).

C'est à venir

Nous vous invitons à venir nombreux aux « portes ouvertes » organisées par les arboriculteurs, à la bourse aux vêtements avec les « Grenouilles sportives » ou au « don du sang » prévu le 16 octobre.

Très cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ



SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2015

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2015
3. Informations légales
4. Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) : validation
5. Restauration du lavoir : demande de fonds de concours à la CAC
6. Gestion de la voirie communale
7. Noms et numérotations de rues
8. Cimetière : adoption du règlement
9. Acquisitions immobilières : désignation du représentant de la commune
10. Syndicat mixte de la Lauch Aval et des Cours d'eau de la région de Sultz-Rouffach : fusion, statuts et désignation des représentants
11. Subventions 2015 : actualisations
12. Décision modificative n° 2
13. Tableau des effectifs : création de poste
14. Rapports annuels (eau, assainissement, syndicat électricité et gaz)
15. Baisse des dotations de l'Etat : motion de soutien
16. Divers

1. Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le compte rendu de la séance du 17 juin 2015 est approuvé sans réserve.

3. Le Maire informe l'assemblée :

- qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption pour les biens cadastrés : section 40, parcelles 366 à 368 (Saulager), section 39, parcelle 578/113 (rue d'Eguisheim), section 49, parcelle 17 (Heilig Kreuzgaerten), section 37, parcelle 471/76 (rue de la Gare), section 37, parcelle 359 (17 rue des Fleurs), section 49, parcelle 147/24 (4 route de Sainte-Croix-en-Plaine), section 4, parcelle 38 (48 rue du Fossé)
- qu'il a signé des avenants dans le cadre du marché « Restauration de l'ancien lavoir » pour un montant de 350 € HT et 362,20 € HT respectivement pour les lots peinture et charpente bois
- qu'il a signé un arrêté réglementant les emplacements réservés au stationnement des véhicules transportant des personnes handicapées sur la commune.

4. L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) concernant l'accessibilité des établissements recevant du public doit être déposé avant le 27 septembre 2015. Le Conseil municipal valide le Plan Pluriannuel d'Investissement sur 6 ans, qui établit les dépenses suivantes :

Année 2016 : école maternelle, salle Saint-Michel et périscolaire pour un montant de 27 312 € HT

Année 2017 : école élémentaire et clubhouse football pour un montant de 73 050 € HT

Année 2018 : cimetière, piste de quilles, clubhouse tennis pour un montant de 73 666 € HT

Année 2019 : gymnase et église pour un montant de 15 840 € HT

Années 2019 à 2021 : mairie pour un montant de 248 142 € HT

soit un total de 438 010 € HT.

5. La Communauté d'agglomération de Colmar attribue à ses communes membres des fonds de concours pour leurs projets d'investissement. Ce soutien s'élève à 116 424 euros pour Herrlisheim pour la période 2014-2016. Il est demandé à la CAC qu'un montant de 35 000 € soit débloqué pour la restauration du lavoir.

6. Il est décidé de ne pas autoriser les interventions qui auraient pour effet d'endommager le revêtement des voies dont la pose est inférieure à 4 ans (sauf cas de force majeure).



7. Suite au rajout de nouvelles constructions ou autres incohérences constatées, il est décidé de :

- nommer rue de l'Elsbourg, la partie de la rue de la gare située côté Ouest par rapport à la voie ferrée
- nommer impasse du Chemin de fer, la petite impasse de la rue de la gare située côté Sud, en face de la rue Saint Michel
- supprimer l'impasse du Berger et prolonger la rue Saint-Pierre
- appeler « clos du Langerzug » l'espace prévu pour les nouveaux bâtiments « Carré de l'Est » rue d'Eguisheim
- renuméroter toute la rue de la Gare (ce qui aura des incidences sur les rues des Bergers et Saint-Paul) et la rue de la Maternelle.

8. Le règlement du cimetière, du columbarium, du jardin du souvenir et de l'ossuaire est adopté.

9. Mme Micheline RITTER, 1^{ère} Adjointe au Maire, représentera la commune lors de la signature d'un acte administratif, qu'il s'agisse d'une acquisition ou d'une vente.

10. Le conseil municipal accepte la fusion du Syndicat mixte de la Lauch Aval et du Syndicat mixte des Cours d'eau de la région de Sultz-Rouffach. Les nouveaux statuts sont adoptés et les représentants désignés : MM. Jérôme BAUER et Laurent DI STEFANO en qualité de délégués titulaires, MM. Laurent WINKELMULLER et Hugues BANNWARTH en qualité de suppléants.

11. Deux subventions sont accordées : 3 000 € à l'ASH Football pour le remboursement des frais d'électricité, 4 000 € à l'ASJET qui se trouve dans une impasse financière.

12. Les sommes nécessaires pour compenser les aides complémentaire et exceptionnelle votées ci-dessus seront prises sur l'article 022 - dépenses imprévues.

13. La création d'un poste de rédacteur pour permettre à un agent méritant de bénéficier de la promotion interne est adoptée.

14. Les rapports annuels 2014 (eau, assainissement, syndicat électricité et gaz) sont consultables au secrétariat de la Mairie et sur le site Internet de la commune.

15. Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle du fait de la diminution des concours financiers de l'Etat, du transfert de charges sans compensation de l'Etat (dont récemment l'instruction des permis de construire ou l'accessibilité des ERP), l'inflation des normes, ... Or, les communes assurent le « bien vivre ensemble » grâce aux nombreux services publics locaux et jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi. C'est pour ces raisons que Herrlisheim-près-Colmar soutient la demande de l'AMF que soit, entre autres, révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

Le Maire rappelle qu'une mobilisation générale est prévue ce samedi à 11h30 devant la Préfecture à Colmar.

16. Le Maire annonce l'arrivée de Martine REYMANN, agent d'entretien (CAE de 20h), au 1^{er} septembre.

Les procès-verbaux complets sont disponibles à la mairie ou sur le site Internet

www.herrlisheim-pres-colmar.fr

AGENDA

Octobre

| | |
|---------|-------------------------------------|
| 3 | Portes ouvertes verger école |
| 9 | Exercice d'automne sapeurs pompiers |
| 10 & 11 | Bourse aux vêtements |
| 16 | Collecte de sang |
| 16 | AG TTH |
| 23 | AG Jolis Mollets |

Novembre

| | |
|----|---|
| 10 | Cérémonie du Souvenir |
| 13 | AG Le Coup de Main |
| 15 | Représentation théâtrale (Comédie de l'Est) |
| 20 | AG ADEM'OH |
| 28 | Sainte Barbe des sapeurs-pompiers |

DERNIERE MINUTE

REFECTION DES ENROBES DU GIRATOIRE

Le Département a prévu de procéder à la réfection des enrobés du giratoire à l'entrée de Herrlisheim. Ces travaux seront réalisés de nuit du 20 au 23 octobre 2015.



TROPHEES « ALSACE, TERRE DE JEUNES TALENTS »

Les trophées « Alsace, Terre de Jeunes Talents » sont décernés à de jeunes Alsaciens âgés de 15 à 28 ans, dont le parcours ou le projet incarne, par son caractère remarquable, la créativité et le dynamisme de l'Alsace.

Alsace

Les jeunes alsaciens traduiront ainsi, par leurs projets, réalisations ou parcours, les valeurs mises en avant par « Imaginalsace » :

- Excellence et Pionnier : réalisations ou parcours liés à l'innovation, la recherche, la formation
- Humanisme et Citoyenne du monde : réalisations ou parcours liés à l'engagement, la solidarité, le volontariat
- Intensité et Plaisir : réalisations ou parcours liés à l'art, la culture, le spectacle
- Equilibre et Créateurs de liens : réalisations ou parcours liés au sport, au social, à l'intergénérationnel, à l'Europe
- Optimisme et Pragmatisme : réalisations ou parcours liés à la création d'entreprise, l'entrepreneuriat, le projet de vie

5 trophées, dont le montant sera fixé par les jurys, seront décernés en 2015 parmi les parcours remarquables et les projets, actions ou réalisations exemplaires.

Vous souhaitez participer et témoigner d'un parcours ou d'une réalisation remarquable d'un jeune Alsacien ? Remplissez, avant le 15 octobre 2015, le formulaire en ligne disponible à l'adresse :

www.priorite-jeunesse-alsace.eu

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

L'association Espoir gère un service d'aide aux victimes afin d'informer, d'accompagner et d'orienter les victimes d'infractions pénales.

Vous êtes victime d'un vol, de violences, d'une agression ou de toute autre infraction, l'association Espoir peut vous aider. Elle vous :

- accueille pour l'écoute et le soutien,
- informe sur vos droits,
- oriente vers des services spécialisés,
- accompagne dans vos démarches juridiques et administratives.

Vous pouvez vous adresser à :

- l'association, 78 avenue de la République, à Colmar, sur rendez vous au 03 89 41 50 93,
- la permanence au Commissariat de Police, 2 rue de la Cavalerie, à Colmar, le 1^{er} lundi du mois de 10 à 12 h,
- la maison de la Justice et du Droit, 1 la avenue de Rome, à Colmar, le mardi de 13 h 30 à 17 h 00.

URBANISME

Il est rappelé aux propriétaires que tous travaux envisagés sur leurs biens immobiliers doivent au préalable faire l'objet soit d'une demande de permis de construire, soit d'une déclaration préalable.

Dans tous les cas, les travaux ne peuvent être entrepris avant l'obtention du permis de construire ou de l'arrêté de non-opposition pour les déclarations préalables.

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

| Nombre d'actifs (source INSEE) : 785 | AOUT | SEPTEMBRE |
|---------------------------------------|------|-----------|
| Femmes | 41 | 43 |
| Hommes | 45 | 43 |
| Total | 86 | 86 |
| Demandeurs d'emploi indemnisés | 68 | 62 |
| Demandeurs d'emploi non indemnisables | 18 | 24 |



LUNDIS CHANTANTS à Obermorschwihr

Les "Lundis Chantants" ont repris sous la direction efficace et souriante de Sabine Boll. Les choristes se retrouvent salle Côté Jardins tous les quinze jours, le lundi de 20 h à 21 h 30. Au programme de cette année des chants slaves et russes.

Invitation chaleureuse à de nouveaux choristes pour venir agrandir notre sympathique groupe. Prochaines répétitions les lundis 5 et 19 octobre. N'hésitez pas, venez voir et chanter!

Merci d'avance et cordiales salutations
Madeleine TRABER

LES GRENOUILLES S'ECLATENT

Nouvelle association de loisirs créatifs et de jeux de sociétés à Herrlisheim.

Profitez de 3 séances d'essai pour nous découvrir et passer un moment convivial

En octobre : Venez jouer avec nous le samedi 10, à 14 h
Préparez Halloween avec « Creuse ta citrouille » le mercredi 28, à 17 h



Retrouvez toutes nos manifestations sur : lesgrenouillesseclatent.blogspot.fr

Plus d'informations : Munos Jessica 06.22.25.62.55 ou lesgrenouillesseclatent@gmail.com

LES JOLIS MOLLETS

Envie d'entretenir votre forme en toute simplicité ? Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Sur des musiques rythmées, cadencées, entraînant ou relaxantes, nous vous proposons une palette d'activités variées, adaptées à votre rythme :

- La gymnastique, une activité saine et dynamique
- Le renforcement musculaire, une activité qui s'adapte au rythme de chacun
- Le step, une activité dynamisante et énergétique

Venez rejoindre les « Jolis Mollets » à partir du 7 septembre 2015.

Rendez-vous à la salle de danse de Herrlisheim

Le lundi et jeudi à 9 heures

Le mardi et jeudi à 20 heures



PORTES OUVERTES CHEZ LES ARBORICULTEURS

L'association d'arboriculture de Herrlisheim et environs vous invite à son après-midi "portes ouvertes" au verger école situé dans le parc de l'Hôtel de ville

Samedi 3 octobre 2015 de 14 h à 17 h.

Au programme :

- visite du verger
- prise de commande groupée d'arbres fruitiers et ornementaux
- conseils de plantation par les moniteurs
- pressage de jus de pomme
- vente de pommes
- café, desserts

En cas de mauvais temps, cette manifestation se déroulera sous le chapiteau.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

65 personnes se sont présentées à la collecte du 21 août parmi lesquelles 5 premiers dons. En cette période de congés annuels, ce résultat est encourageant. L'EFS et l'amicale des donneurs de sang remercient chaleureusement les généreux donateurs.

La prochaine collecte de sang se tiendra le vendredi 16 octobre de 16 h 30 à 19 h 30 dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Herrlisheim. Venez nombreux, donneurs réguliers et toutes personnes âgées de 18 à 70 ans en bonne santé, faire ce geste de solidarité. « Donner un peu de son sang, anonymement, bénévolement pour sauvegarder la vie d'un inconnu, quel plus bel exemple ».

Les parents peuvent confier leur enfant à un membre du comité le temps du prélèvement.
Une collation sera servie à l'issue du don.

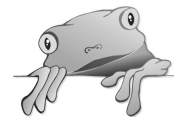
Merci !

Le président
Bernard SIRY

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT AU PERISCOLAIRE

| | Matin | Après-midi |
|----------------|--|------------------------------------|
| Lundi 19/10 | Bienvenue au manoir + création de piñata | |
| Mardi 20/10 | Atelier pâtisserie | Jeux collectifs |
| Mercredi 21/10 | Sortie à la journée | |
| Jeudi 22/10 | Réalisation d'une maquette | Fabrication d'un fantôme |
| Vendredi 23/10 | Fabrication d'une marionnette | Réalisation d'une maquette (suite) |
| Lundi 26/10 | Création de photophores | Réalisation d'une maquette (suite) |
| Mardi 27/10 | Réalisation d'une maquette (suite) | Grand jeu Fort Boyard® |
| Mercredi 28/10 | Sortie à la journée | |
| Jeudi 29/10 | Fabrication d'un masque | Balade |
| Vendredi 30/10 | Déco boum | Boum |





SEMAINE BLEUE NATIONALE 2015

La Semaine Bleue Nationale aura lieu cette année du 12 au 18 octobre.

C'est dans ce cadre que les Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) du Haut-Rhin et le Coderpa (Comité départemental des retraités et des personnes âgées) proposent les journées « Bien vivre en Ehpad » avec pour thème : « A tout âge, créatif et citoyen ».

Durant cette semaine, de nombreux établissements proposeront des animations et journées portes ouvertes destinées au grand public et aux familles de résidents.

Informations auprès de Micheline Ritter au 06 22 33 15 87 ou sur le site du Conseil Départemental : www.cg68.fr-solidarite-coderpa

LES ECRIVAINS DU LIEN : UNE AIDE ADMINISTRATIVE POUR LES PERSONNES AGEES

Remplir des formulaires, classer des documents, rédiger un courrier, autant de démarches paperassières qui paraissent anodines, mais qui peuvent devenir pénibles voire impossibles à un certain âge.

Pour lutter contre cette détresse administrative qui touche de plus en plus nos aînés, APALIB' lance le projet "Ecrivains du lien".

Seniors, vous avez besoin des Ecrivains du lien pour vos démarches administratives ? Bénévoles, vous avez envie de rejoindre l'équipe des Ecrivains du lien ? Contactez l'Espace Bel Âge au 03 89 23 23 02 pour plus d'informations.

UN NOUVEAU PORTAIL POUR LES PERSONNES AGEES

Si la plupart des personnes âgées vieillissent dans de bonnes conditions d'autonomie, quand la perte d'autonomie survient ou se confirme, elles se sentent souvent mal informées sur les démarches à entreprendre.

Pour simplifier les démarches des personnes âgées et de leurs proches confrontées à une situation de perte d'autonomie, leur fournir des informations sur les solutions existantes, les aides disponibles, un nouveau portail d'information a été créé.

Il centralise l'information sur les aides disponibles (allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale à l'hébergement...), il donne des réponses aux besoins les plus courants : aménager son logement, aller dans un accueil de jour, chercher un établissement, trouver du soutien en tant qu'aidant et propose également des solutions peu connues, comme l'accueil familial ou l'habitat regroupé.

Le guide propose également des outils pratiques pour orienter les personnes dans leur choix : un annuaire des établissements et des services médicalisés pour personnes âgées et un simulateur permettant d'estimer le montant du « reste à charge » mensuel pour un hébergement en EHPAD.

Ce portail est accessible sur le site www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Il est également disponible, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h au **0820 10 39 39** (0,15 € TTC la minute). Cette ligne permettra de répondre aux questions des personnes âgées sur la base des informations générales présentes sur le portail et de les orienter vers un contact local à même d'apporter un renseignement spécialisé (point d'information local dédié aux personnes âgées, conseil départemental, ...).

ALIMENTATION ET ACTIVITES PHYSIQUES

Cycle de 3 conférences de 2 heures, salle des Sociétés, Hôtel de Ville de Herrlisheim-près-Colmar

- L'alimentation des seniors, le mercredi 7 octobre 2015 de 9 h 00 à 11 h 00
- La dénutrition et autres maladies métaboliques, le mercredi 14 octobre 2015 de 9 h 00 à 11 h 00
- Les activités physiques et leurs bienfaits, le mercredi 21 octobre 2015 de 9 h 00 à 11 h 00

TARIFS : 15 euros les 3 conférences (+ 15 euros d'adhésion à Siel Bleu)

Attention : places limitées !

Inscriptions auprès de la Mairie avant le 2 octobre
Par téléphone : 03 89 49 39 80 ou par mail : contact@herrlisheim-pres-colmar.fr



DEPOTS SAUVAGES / AIRE DE DEPOT DES DECHETS VERTS

Nous constatons régulièrement des dépôts de matériaux divers qui n'ont strictement rien à voir avec les déchets verts : ficelles bleues utilisées dans les vignes, sacs en plastiques, panneaux de plâtre, panneaux d'agglomérés, ...

Nous vous demandons de ne déposer en ces lieux que des déchets verts.

ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Dès le 1^{er} octobre : de 14 h 45 à 16 h 45 en été, de 14 h 45 à 15 h 45 en hiver (à partir du 1^{er} décembre), les lundis, mercredis et samedis.

PHOTOS OU CARTES POSTALES ANCIENNES

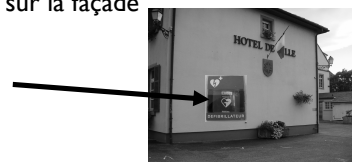
Quelques photos ou cartes postales anciennes ont été rajoutées dans l'album photo présent sur le site de la commune :

<http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

accès « album photos » en première page.

EMPLACEMENT DU DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur se trouve sur la façade Nord de l'Hôtel de Ville



LAVOIR

Les travaux de restauration du lavoir s'achèvent lentement.

Pour la décoration intérieure, nous cherchons le matériel et les outils utilisés par les lavandières de l'époque tels une planche à laver, une charrette pour transporter le linge, un récipient destiné à recevoir le linge, ...

Si vous êtes en possession de tels matériels et si vous êtes disposés à les mettre à la disposition de la commune, nous serons heureux de les mettre en valeur dans le lavoir.

Dès à présent, nous vous en remercions.

CORRESPONDANT DE PRESSE

Francis Ziessel était jusqu'à présent le correspondant de presse dans le village pour les DNA.

Il devient également le correspondant pour le journal l'Alsace.

Vous pouvez vous adresser à lui si vous souhaitez faire paraître une information concernant le village dans la presse.

Mail : francis-ziessel@orange.fr
ou par téléphone 06 78 44 32 95

LE PAILLAGE D'AUTOMNE

Deux types de paillages existent : le paillage grossier et le paillage fin, encore appelé bois raméal fragmenté (BRF).

- Le paillage grossier est très utile pour couvrir des sols, conserver l'humidité, « faire propre » sur les plates-bandes et freiner la pousse des mauvaises herbes.
- Le paillage fin (BRF) est produit avec des rameaux jeunes (diamètre inférieur à 7 cm).

Cette technique vient du Canada et a des avantages supplémentaires par rapport au paillage grossier. En effet, le carbone contenu dans le broyat se diffuse plus rapidement car la surface de contact entre le sol et le broyat est plus importante.

Grace au BRF, votre sol sera plus riche en carbone, plus aéré et les micro-organismes contenus dans le sol seront généreusement présents.

L'automne est la saison idéale pour utiliser du BRF ; on peut en épandre de 2 à 6 cm sur la surface du sol ou de 5 à 10 cm en profondeur, avec une griffe. L'action du BRF peut être combinée avec du compost ou des tontes d'herbes.

Servez-vous à l'aire de dépôt des déchets verts.





Les Grands Anniversaires du mois d'octobre 2015

HOUCHARD Raymond, 84 ans le 1^{er}
MEYER Jean, 88 ans le 7
BERLIE William, 83 ans le 10
JEANBLANC Michèle, 76 ans le 10
HUENTZ Elfriede, 84 ans le 13
GAUTIER Marie-Thérèse, 84 ans le 15
BONETTI Jacqueline, 80 ans le 15
ZWICKERT Marie-Thérèse, 75 ans le 17
FANTIN Antonia, 78 ans le 19
KEITER Joséphine, 83 ans le 21
FURSTENBERGER Henri, 75 ans le 22
BRETZ Micheline, 75 ans le 26
LANDAIS Jacques, 87 ans le 28

Bon anniversaire !



Naissances

Téo LOMBARD

le 22 août



Claire SCHUTZ

le 9 septembre

Roméo GOLTZENE

le 12 septembre

Décès

Eugène SCHMITT

le 25 août



Henri FUCHS

le 18 septembre

Petites annonces



LOCATION

Appartements à louer

Des appartements sont à louer dans le village :

- Un appartement F2 au 27 rue de la Gare.
Le loyer est de 257,85 € + 57,78 € de charges
- Des appartements F2 impasse du Bachacker
Le loyer est de 395 € + 30 € de charges
- Des appartements F3 impasse du Bachacker
Le loyer est de 520 € + 35 € de charges

L'attribution des logements est soumise à des conditions de ressources.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une demande auprès de :

Pôle Habitat 27 avenue de l'Europe 68006 Colmar
03 89 22 77 33

DIVERS

Professeur expérimenté propose, à bas prix, soutien en mathématiques jusqu'au niveau 3^{ème}

03 89 86 45 38 ou 06 86 67 72 91

Jeune fille de 17 ans cherche étudiant ou professeur pour lui donner des cours particuliers de mathématiques 1^{ère} S

06 86 23 03 93

Professeur agrégé d'allemand donne cours tous niveaux.

Longue expérience Education Nationale.

Soutien, remise à niveau, préparation baccalauréat et post bac.

Agrément permettant une déduction fiscale de 50 %.

06 48 67 39 68

VENTES

A vendre cause double emploi

Tondeuse neuve Bosch, largeur de coupe 32 cm

06 95 48 53 98

A vendre

4 pneus hiver MICHELIN ALPIN 215/70R16 100S 4X4

Les écrous sont fournis (entrave 5x115).

Les jantes sont en excellent état et les pneus sont comme neufs.

Ils étaient montés sur un véhicule CHEVROLET CAPTIVA de 2011

Prix 500 €

06 30 27 14 68

Vends cause double emploi

Lave mains + WC couleur beige/caramel Villeroy B. - Bidet couleur beige clair Villeroy B. - Lit bois et transat neuf pour enfant - Table à langer - Radiateur vertical

Acova pr. chauffage central.

Très bon état.

Tél. 07 86 13 79 21

EMPLOI

Femme de ménage propose

2 x 2 heures de ménage par semaine et/ou du repassage

03 89 49 34 15

ASSISTANTES MATERNELLES

ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE A HERRLISHEIM

Cherche à garder pour la rentrée de septembre 2015

2 enfants scolarisés

(les lundis, mardis, mercredis et vendredis).

Possibilité d'aide aux devoirs

06 19 45 82 43

ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE A HERRLISHEIM

Cherche à garder à partir de septembre 1 enfant entre 2 et 6 ans

06 81 42 56 65

PERDU / TROUVE

- Clés de voiture de marque Peugeot trouvées route du Vin
- Clé de voiture de marque Nissan oubliée sur le comptoir de l'agence postale
- Clé sécurisée trouvée rue des Etangs.

Merci de vous adresser à la mairie.

Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier.

Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.

La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

Renaissance d'un pré du Ried à Herrlisheim près Colmar

Oberer Bruehl - Année 1995



Après nos démarches avec l'équipe du Conservatoire des Sites Alsaciens, après plusieurs projets au niveau communal, abandonnés, (parcours vitae, arborétum), puis l'avis favorable des agriculteurs locaux quant à la mise à la disposition des parcelles de l'Oberer Bruehl d'une superficie de 1,7 ha. limitées par la digue construite en 1986 et afin de revenir au stade initial de prairie humide, les deux parties (Commune – CSA) ont signé un bail emphytéotique pour une durée de

12 ans. Elles n'avaient vu que du maïs ces dernières décennies.

Après d'importants travaux de labour par l'agriculteur local avec lequel une convention a été signée, 80 kilos de graines furent mis en terre en vue d'une renaissance d'un pré du Ried. Avec l'aide du Syndicat de la Lauch aval, des arbres et arbustes de plusieurs espèces furent encore plantés. (prunus à fleurs blanches, épine vinette, viorne lantane, fusain d'Europe, aubépine, cornouiller mâle, pommiers et poiriers sauvages, merisiers à grappe, etc.), en quatre îlots séparés. Ce furent les premières opérations avant la présentation aux élus, en septembre 1995, par le maire de la commune, ainsi qu'aux autorités du C.S.A.



A partir de ce moment, il ne restait plus qu'à attendre la montée de l'herbe de ce champ, qui aura ainsi retrouvé sa vocation initiale de prairie humide. Mais il a fallu de la patience. Toutefois lors de l'inauguration officielle en juillet 1996, en présence du directeur de cabinet du préfet, du conseiller général, du président et du directeur du CSA entre autres, le pré avait déjà belle allure.



Le bail, qui venait à expiration, a été renouvelé pour une période de 30 ans, et le même agriculteur a continué son engagement, à savoir la fauche à partir du mois de juillet, afin de protéger la faune et la flore, qui est de plus en plus belle avec ses couleurs multiples.

Le pré est bien placé, à la vue des nombreux promeneurs, des locaux mais aussi des environs qui trouvent ici un lieu de plein air avec vue à 360°, sur la chaîne des Vosges, ses villages limitrophes, le Schauenberg, puis la forêt de Rouffach toute proche et aussi le clocher gothique de l'église Saint-Michel de Herrlisheim. Quels tableaux pour cette prairie qui en période estivale accueille deux juments qui broutent son herbe. Nous avons envie de préciser, de l'herbe « bio », puisque tout engrais ou autre produit phytosanitaire, quel qu'il soit, est proscrit. L'eau de la nappe phréatique et celle de la rivière Lauch toute proche est ainsi protégée au maximum.

Les plus anciens du village ont connu ces endroits, les prés de Herrlisheim occupaient le terrain, jusqu'à la forêt. On y cueillait des champignons, même les Colmariens y venaient nombreux. On attrapait des grenouilles, animal fétiche des « Herrlisheimois ». Quelle belle histoire !

Mais soyez rassurés, des champignons j'en ai vus depuis. Les grenouilles aussi recommencent à donner leurs concerts en été, dans les eaux de la Lauch de meilleure qualité ces dernières années, suite aux travaux d'épuration des eaux usées des villages environnants. Voilà un avenir plus serein pour les amoureux de la nature, du grand air et de la vie au calme. On s'en réjouit.



François Thomann
Maire Honoraire
Conservateur au C.S.A.

Ce texte paraîtra dans le prochain bulletin de liaison du CSA